



VILLE DE NICE

ATTESTATION D’AFFICHAGE

Il est procédé à l’affichage depuis le 4 novembre 2021, en Mairie Principale, sur les panneaux habituels et sur le site internet www.nice.fr dans la rubrique, www.nice.fr/fr/le-conseil-municipal/publicite-des-actes, de la délibération n°8.4 du Conseil Métropolitain du 21 octobre 2021 – Plan Local d’Urbanisme Métropolitain – Prescription de la déclaration de projet et fixation des modalités de la concertation – Pôle Santé – Nice.

FAIT EN L'HOTEL DE VILLE DE NICE, le **- 8 NOV. 2021**

Pour le Maire et par délégation de signature,
Le Directeur des Assemblées

Nadège AVALLET

REF : V.V/Affichage Légal
N° d’Enregistrement Mairie : A21/736
Direction des Assemblées
Direction Générale Adjointe Ressources
5, rue de l’Hôtel de Ville - 3^{ème} étage - Bureau 9 - 06364 NICE Cedex 4
Téléphone : 04.97.13.50.69
affichage.legal@ville-nice.fr